

Démarche	: ARS Île-de-France - Fiche d'identité de la structure demandeuse au titre d'un financement de santé publique
Organisme	: Direction de la Santé Publique

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement	<input type="text"/>
SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

A compter de 2022, l'Agence Régionale de Santé Ile de France a mis en place un formulaire d'identité administratif.

Ce formulaire a vocation à simplifier vos démarches en ligne en permettant un remplissage unique de vos coordonnées. Il est donc un préalable obligatoire à toute demande de financement en santé publique.

Une fois remplie, un numéro de dossier sera généré. Ce numéro unique est à conserver et vous sera demandé pour toute demande de financement auprès de l'ARS IDF.

Mention d'information

« L'ARS Ile-de-France procède à un traitement de vos données personnelles sur le fondement de l'article 6.1.e) du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 dans le cadre de ce formulaire d'identité de la structure demandeuse au titre d'un financement de santé publique.

Les réponses aux demandes d'informations de ce formulaire sont obligatoires. A défaut de réponse de votre part, votre proposition ne pourra pas être examinée.

Les données à caractère personnel d'identification vous concernant sont conservées pendant 4 ans à compter du dépôt de votre dossier et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : personnels de l'ARS en charge du projet.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant.

Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données et vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en adressant votre demande au délégué à la protection des données de l'ARS par courrier à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données de l'ARS, Immeuble Curve, 13 rue du Landy 93200 SAINT-DENIS ou par courriel à l'adresse : ars-idf-dpd@ars.sante.fr en rappelant l'intitulé de l'appel à candidature concerné.

Vous disposez enfin d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés. »

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Fiche de renseignements

Le numéro de dossier de cette démarche devra être renseigné sur le(s) formulaire(s) de

ARS Île-de-France - Fiche d'identité de la structure demandeuse au titre d'un financement de sa demande de financement de cette année

Structure porteuse du projet et bénéficiaire de la subvention

Nom de la structure

Raison sociale de la structure porteuse du projet

Objet social

Préciser l'objet social qui correspond à l'activité exercée par l'association loi 1901 dans les statuts.

Nature de la structure porteuse du projet

Préciser dans le menu déroulant ci-dessous si la structure porteuse du projet d'action est le siège de la personne morale ou une antenne ou un établissement secondaire de celle-ci

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Siège

Antenne

Sigle

Numéro Siret

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Forme juridique

Forme juridique de la structure porteuse à préciser pour report automatique sur la convention ou la décision attributive

Numéro RNA (Répertoire National des Associations)

Chaque association est identifiée par un "numéro RNA" débutant par W et composé de 9 chiffres. Ce numéro est attribué automatiquement lors de la déclaration de création d'une association

Adresse

Il s'agit de renseigner l'adresse de la personne morale et non des lieux d'intervention des actions projetées

Préciser, le cas échéant, à quel réseau, union ou fédération, l'organisme est affilié

Références bancaires de l'organisme bénéficiaire de la subvention

Indications ci-dessous à donner du nom de la banque, du code IBAN et du code BIC

ARS Île-de-France - Fiche d'identité de la structure demandeuse au titre d'un financement de sa

Nom de la banque

Ces données sont recueillies pour être reportées automatiquement dans la convention ou la décision attributive

Code IBAN

L'IBAN (International Bank Account Number) est l'identifiant du compte bancaire. Il est constitué de 34 caractères maximum (27 caractères pour les comptes tenus en France, commençant par FR suivi de 2 caractères puis des 23 chiffres de l'ancien RIB - code de l'établissement bancaire, code du guichet, n° de compte et la clé RIB)

Code BIC

Le code BIC (Bank Identifier Code) est l'identifiant international de la banque. Il peut aussi être appelé SWIFT (Society for worldwide Interbank Financial Telecommunication) du nom de l'organisme international gérant les BIC. Il figure sur votre relevé d'identité bancaire.

Représentant légal de la structure porteuse du projet d'action

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Email

Engagements de la structure et du Contrat d'engagement républicain

Ce champ concerne uniquement les associations et les fondations

Le représentant légal atteste sur l'honneur, conformément à l'article L. 113-13 du code des relations entre le public et l'administration, que l'association est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables et qu'elle s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain prévu à l'article 10-1 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et approuvé par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Coordinateur de la demande de financement

Nom, prénom

Fonction

Compétences et expériences

Téléphone

Email

Pièces jointes

La structure

Pièces à joindre relatives à l'association ou la structure porteuse du projet d'action

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Fiche INSEE (N° SIRET)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- N° Préfecture (joindre le document de déclaration et la publication au journal officiel)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Pour les administrations publiques ayant un rib au nom d'une trésorerie municipale, veuillez joindre ce document signé et tamponné par le trésorier de la commune.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pouvoir donné au signataire si ce dernier n'est pas le représentant légal de l'organisme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Statuts régulièrement déclarés

Pour les associations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste des membres du conseil d'administration

Pour les associations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste des membres du bureau (fonction(s) et coordonnées téléphoniques et postales)

Pour les associations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Rapport du commissaire aux comptes pour les organismes en ayant désigné un

